



Charte du Groupe ECCU

Le Groupe Effets du Changement Climatique en Ubaye (ECCU), créé en automne 2018, est un groupe mixte avant tout citoyen qui veut tout mettre en œuvre pour favoriser l'adaptation au changement climatique et l'atténuation des émissions de gaz à effet de serre dans les territoires de montagne, et plus particulièrement dans la vallée de l'Ubaye. Face à l'urgence climatique et aux lentes mutations de la société, le Groupe ECCU souhaite collecter les informations pertinentes pour comprendre les effets des évolutions du climat.

Objet

Le Groupe ECCU est strictement indépendant.

Le Groupe ECCU se donne pour objectifs de :

- faire le lien entre les scientifiques, experts, grands témoins et le territoire de la vallée de l'Ubaye sur les sujets du climat ;
- valoriser et diffuser les données scientifiques au niveau local auprès de toutes les parties prenantes qui peuvent agir pour le climat : élus, habitants, entreprises, scolaires, ... ;
- réfléchir aux effets du changement climatique sur l'avenir du territoire et proposer des pistes d'action pour favoriser l'adaptation et l'atténuation.

Le Groupe ECCU a par exemple organisé les journées CLIMALPsub #2 en décembre 2019.

Membres

Le Groupe ECCU est composé de personnes physiques et morales, dont des représentants scientifiques du GREC-SUD, garants de la qualité scientifique des actions portées.

La diversité des points de vue, expertises et qualités (citoyens, élus, techniciens, scientifiques ...) sera privilégiée.

Les membres sont intégrés sur cooptation ou simple demande, sur la base d'un intérêt scientifique et/ou technique avéré ou de connaissances sur le changement climatique. Les demandes peuvent avoir lieu à tout moment.

La liste des membres est tenue à jour par Séolane avec les noms, prénoms, contacts, et annexée à cette charte.

Les membres doivent signer la présente charte.

En complément des membres, le Groupe peut ponctuellement faire appel à un expert ou témoin dans ses réunions.

Fonctionnement

Personnalité juridique

Le Groupe ECCU n'a pas de personnalité juridique. Ses membres « personnes morales » peuvent jouer le rôle de « supports » pour assurer des formalités administratives (exemple : dépôt de dossier de subvention) sous réserve de validation par leurs instances dirigeantes.

Réunions

Le Groupe ECCU se réunit de façon régulière mais non automatique, sur demande d'au moins l'un des membres, en proposant un ordre du jour.

Un compte-rendu est réalisé à chaque réunion, rédigé à tour de rôle par les membres.

Les réunions ont lieu généralement au Pôle d'accueil Universitaire Séolane à Barcelonnette, qui met à disposition une salle. Les membres peuvent sur demande participer aux réunions à distance.

Prises de décision

Les décisions sont prises de manière collégiale et collaboratives, selon les délais impartis. En cas de désaccord la décision est prise à la majorité des participants.

Respect

Les membres s'engagent à respecter les positions de chacun et à travailler collectivement dans le respect de l'écoute de l'autre et dans le cadre d'une dynamique collective.

Représentation/ communication externe

Les prises de parole publiques ou action de communication réalisées par un membre au nom du Groupe ECCU seront présentée aux membres du Groupe. Ces communications seront réalisées en prenant attention aux implications potentielles pour les autres membres du Groupe, notamment les personnes morales. Les nouveaux partenariats avec le Groupe ECCU doivent être validés par le Groupe.

Communication interne

Les communications au sein du Groupe seront réalisées prioritairement par mails sur la base des contacts fournis par les membres et annexés à la charte. Un membre peut demander à ne plus être destinataire de façon temporaire.

Une adresse mail du Groupe ECCU sera créée, à laquelle tous les membres auront accès et pourront ainsi se tenir informés.

Budget

Le Groupe ECCU n'a pas de budget propre. Les membres agissent de façon bénévole ou volontaire. Des financements pour couvrir les actions du Groupe ou des déplacements pourront être demandés par l'intermédiaire des membre « personnes morales » du Groupe.

Évolution de la charte

La charte peut évoluer sur proposition et accord des membres, notamment pour préciser les modalités d'entrée-sortie des membres, faire évoluer les champs d'action, prendre en compte une évolution du statut du Groupe ECCU...

Liste des membres du Groupe ECCU

Mise à jour le 1/01/2022

| Nom/Prénom | Qualité (*) | Contact |
|-------------------------|-------------|--------------------------------|
| Joël GUIOT | GREC-SUD* | guiot@cerege.fr |
| Philippe ROSSELLO | GREC-SUD* | philippe.rossello@geographr.fr |
| François PETIT | citoyen | francoispetit04@gmail.com |
| Philippe FOSSÉ | citoyen | fossep62@gmail.com |
| Fabrice JESTIN | citoyen | fabrice.jestin04@gmail.com |
| Pierre MARTIN CHARPENEL | citoyen | p.mc@wanadoo.fr |
| Fanny GABORIT | citoyenne | fanny.gaborit@gmail.com |
| Lorène LOMBARD | Séolane* | projet.seolane@gmail.com |
| Christian LABORDE | citoyen | bienvenuecl@yahoo.fr |
| Remi GAECHTER | citoyen | remi.gaechter@gmail.com |
| Anne ROCHAT | citoyenne | |
| Pauline MELKA | citoyenne | |
| Franck JAEN | citoyen | |
| | | |

(*) Personnalité morale

Anciens membres pour mémoire

| Nom/Prénom | Personnalité morale représentée le cas échéant | Contact |
|----------------|--|---------------------------------|
| Georges GUITER | | |
| Alain ASSIER | | |
| Michèle EVIN | | |
| Jan BEHETS | Maire St Paul | |
| Patrick BOUVET | Maire Uvernet | |
| Céline HOAREAU | citoyenne | contact.celinehoareau@gmail.com |
| | | |